

**DECISION PORTANT LA MISE EN PLACE D'UNE PERMANENCE
DE LA PASS DU CH DU SUD GIRONDE SUR LE
PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT CITOYENS
EN PARTENARIAT AVEC LE FRANCE SERVICES**

DECISION N°2024/78

Le Président de la Communauté de communes Convergence Garonne,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10

VU la délibération D2024-017 du 28 février 2024 par laquelle le conseil communautaire a délégué au Président au point n°22 : « De décider de la conclusion, de la révision et de la signature de toute convention, accord, et accord-cadre dont le montant d'engagement prévisionnel n'excède pas 15 000 euros HT par an qui ont pour le prêt de matériel et de véhicules, le prêt de salles, le partenariat avec d'autres collectivités publiques ou parapubliques, le partenariat avec des associations, le partenariat avec des partenaires financiers et/ou diverses prestations de services matériels et immatériels avec des partenaires et/ou prestataires privés et/ou publics » ;

CONSIDERANT les orientations politiques menées par la Communauté de Communes en faveur du soutien, de la solidarité et de l'accompagnement des publics fragiles et les personnes en situation d'isolement ;

CONSIDERANT que La PASS offre aux personnes vulnérables un dispositif d'accueil, d'information, de prévention, d'orientation et de soins, avec une prise en charge simultanée.

DECIDE

ARTICLE 1 : DE CONCLURE une convention avec la PASS CH SUD GIRONDE afin d'assurer une permanence au Pôle d'accompagnement citoyen ;

ARTICLE 2 : DE DIRE que cette convention est conclue à titre gracieux jusqu'au 31 décembre 2024

ARTICLE 3 : Conformément aux dispositions de l'article L. 2322-1 du Code général des collectivités territoriales, la présente décision fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Communautaire et figurera au registre des décisions de la collectivité ;

FAIT à PODENSAC,

Le Président,

Signé électroniquement par : Jocelyn Doré
Date de signature : 03/10/2024
Qualité : Parapheur Président Cde Convergence Garonne



Jocelyn DORÉ



MIS EN LIGNE LE : 10/10/2024

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le



ID : 033-200069581-20241003-DEC2024_78-AR